



# DÉPARTEMENT DROIT SOCIAL

Le département **Droit Social** de LexCase est le partenaire des entreprises dans la mise en œuvre de leur politique de gestion des ressources humaines afin de les aider à optimiser leurs relations sociales. LexCase fournit une assistance permanente ou des interventions ponctuelles pour sécuriser votre gestion des ressources humaines.



## CONSEIL DANS LES RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL :

Gestion des relations avec les institutions représentatives du personnel :

- Élections
- Périmètre des IRP
- UES

Conduite de la négociation collective. Rédaction d'accords collectifs :

- Durée du travail
- Télétravail
- Épargne salariale : participation, intéressement, PEE, plans d'épargne retraite

Gestion des relations avec l'Inspection du Travail et avec l'URSSAF :

- Assistance à contrôle
- Recours contentieux

Mise en place de régimes de prévoyance et de retraite

Accompagnement social de restructurations et d'opérations de fusions - acquisitions :

- Harmonisation des statuts collectifs
- Mise en œuvre de licenciements collectifs et plans de sauvegarde de l'emploi
- Audits sociaux, due diligence
- Consultation des institutions représentatives de personnel

Gestion de la problématique sécurité en entreprise :

- Assistance à la mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels
- Gestion de crise après accident du travail
- Prise en charge du contentieux devant le pôle social du tribunal judiciaire et/ou les juridictions pénales
- Mise en place de délégations de pouvoir

 **CONSEIL DANS LES RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL :**

- Conseil dans la rédaction de contrats, y compris pour des salariés en situation de mobilité internationale
- Mise en œuvre de procédures disciplinaires et de procédures de licenciement
- Ruptures conventionnelles du contrat de travail
- Transactions
- Assistance à la médiation

 **CONTENTIEUX SOCIAL ET PÉNAL :**

Prise en charge de contentieux devant les juridictions civiles :

- Conseil de prud'hommes
- Pôle social du tribunal judiciaire
- Cour d'appel

Prise en charge de contentieux devant les juridictions pénales en droit pénal du travail.

## QUELQUES DOSSIERS TYPES

- Accompagnement d'une entreprise dans la **gestion d'un PSE**
- Assistance à la **conception rédaction et négociation d'un accord collectif** en matière de durée du travail
- Accompagnement d'un client à la **gestion de la rupture de la relation de travail** : identification des options possibles, préparation de tous les documents utiles
- Défense d'un client dans une procédure contentieuse mêlant **harcèlement moral, demande d'heures supplémentaires et contestation sur la rupture du contrat de travail**
- Accompagnement d'un groupe dans une **opération de fusion-acquisition** depuis l'audit social des structures jusqu'à l'étude des incidences sociales individuelles et collectives de l'opération

# PRÉSENTATION DU CABINET LEXCASE

LexCase est né d'un projet entrepreneurial : constituer un cabinet d'avocats pluridisciplinaire, présent à Paris, Lyon et Marseille et développant un partenariat étroit avec certains cabinets d'avocats étrangers.

Régional, national et international, LexCase a choisi d'anticiper l'Europe des Régions en misant sur la proximité de ses clients tout en conservant un souci d'excellence.

LexCase compte plus de 60 avocats, dont 13 associés spécialisés dans les différentes disciplines du droit de l'entreprise.



Associations et fondations



Contentieux commercial



Données personnelles



Droit des assurances



Droit de la construction



Droit de la concurrence



Droit du cyber-risque



Droit de la Santé



Droit de l'environnement et de l'énergie



Droit de l'urbanisme et de l'aménagement



Droit des sociétés / Fusions-acquisitions



Droit économique



Droit fiscal



Droit immobilier



Droit pénal des affaires



Droit public des affaires



Médiation et arbitrage



Droit social



Entreprises en difficulté



Immigration



Propriété intellectuelle



Technologies de l'information et e-commerce



## Nos formations spécifiques au Droit Social

Pour mieux accompagner ses clients et leur fournir une offre de formation la plus complète, **LexCase** a contribué à la création d'un organisme de formation présent à Paris, Lyon et Marseille et réunissant des professionnels du droit et du chiffre : **LexFormation**, qui assure des formations éligibles à la prise en charge de la formation continue des salariés.

**LexCase** offre ainsi à ses clients la possibilité de bénéficier d'une formation à la carte ou choisie parmi notre catalogue existant.

[www.lexformation.com](http://www.lexformation.com)  
[contact@lexformation.com](mailto:contact@lexformation.com)



Nous proposons notamment les formations suivantes :

- Les rendez-vous du DRH
- Les repères juridiques et managériaux essentiels
- Animer et gérer le CSE
- L'inaptitude du salarié
- Préparer et mener le volet social d'une fusion de sociétés
- L'exercice du pouvoir disciplinaire
- La gestion de la durée de travail

## ÉQUIPE &amp; CONTACTS



**Florence DRAPIER FAURE**  
Avocat associé  
**Droit social**  
@ [fdrapierfaure@lexcase.com](mailto:fdrapierfaure@lexcase.com)



**David LACHASSAGNE**  
Avocat of-counsel  
**Droit social**  
@ [dlachassagne@lexcase.com](mailto:dlachassagne@lexcase.com)



**Marina CHASSANY**  
Avocat of-counsel  
**Droit social**  
@ [mchassany@lexcase.com](mailto:mchassany@lexcase.com)



**Christelle NICOLAS**  
Avocate  
**Droit social**  
@ [cnicolas@lexcase.com](mailto:cnicolas@lexcase.com)



Lyon  
2, rue P<sup>dt</sup> Carnot · 69002 Lyon  
+33 (0)4 37 23 11 11

Paris  
17, rue de la Paix · 75002 Paris  
+33 (0)1 40 20 22 22

Marseille  
38, rue Grignan · 13001 Marseille  
+33 (0)4 91 33 22 22